

## Devoir surveillé 1ère - 2H

### **TEXTE A :**

**Presse.** On demande si la liberté de la presse est avantageuse ou préjudiciable<sup>1</sup> à un état. La réponse n'est pas difficile. Il est de la plus grande importance de conserver cet usage dans tous les états fondés sur la liberté : je dis plus, les inconvénients de cette liberté sont si peu considérables vis-à-vis de ses avantages, que ce devrait être le droit commun de l'univers, et qu'il est à propos de l'autoriser dans tous les gouvernements.

Nous ne devons point appréhender<sup>2</sup> la liberté de la presse [...]. Un homme dans son cabinet lit un livre ou une satire<sup>3</sup> tout seul et très froidement. Il n'est pas à craindre qu'il contracte les passions et l'enthousiasme d'autrui, ni qu'il soit entraîné hors de lui par la véhémence d'une déclamation. Quand même il y prendrait une disposition à la révolte, il n'a jamais sous la main d'occasion de faire éclater ses sentiments. La liberté de la presse ne peut donc, quelque abus qu'on en fasse, exciter des tumultes populaires. Quant aux murmures, et aux secrets mécontentements qu'elle peut faire naître, n'est-il pas avantageux que, n'éclatant qu'en paroles, elle avertisse à temps les magistrats d'y remédier ? Il faut convenir que partout le public a une très grande disposition à croire ce qui lui est rapporté au désavantage de ceux qui le gouvernent ; mais cette disposition est la même dans les pays de liberté et dans ceux de servitude. Un avis à l'oreille peut courir aussi vite, et produire d'aussi grands effets qu'une brochure. Cet avis même peut être également pernicieux<sup>4</sup> dans les pays où les gens ne sont pas accoutumés à penser tout haut, et à discerner le vrai du faux, et cependant on ne doit pas s'embarrasser de pareils discours.

Enfin, rien ne peut tant multiplier les séditions<sup>5</sup> et les libelles<sup>6</sup> dans un pays où le gouvernement subsiste dans un état d'indépendance, que de défendre cette impression non autorisée<sup>7</sup>, ou de donner à quelqu'un des pouvoirs illimités de punir tout ce qui lui déplaît ; de telles concessions de pouvoir dans un pays libre, deviendraient un attentat contre la liberté ; de sorte qu'on peut assurer que cette liberté serait perdue dans la Grande-Bretagne, par exemple, au moment que les tentatives de la gêne de la presse réussiraient ; aussi n'a-t-on garde d'établir cette espèce d'inquisition.

**Louis de Jaucourt, Encyclopédie (1751-1772), article « Presse »**

**QUESTION (4 points) :** Par quels arguments l'auteur défend-il la liberté de la presse ?

**ECRITURE D'INVENTION (16 points) :** Comme le montre le document B, la question de la liberté de la presse reste toujours d'actualité. Journaliste dans un quotidien national et réagissant à la publication de l'affiche de Reporters sans frontières, vous décidez d'écrire un article de presse où vous développez différents arguments expliquant pourquoi l'indépendance et la liberté de la presse restent plus que jamais nécessaires dans notre monde contemporain.

---

1 Qui fait du tort

2 Craindre

3 Écrit qui critique en se moquant

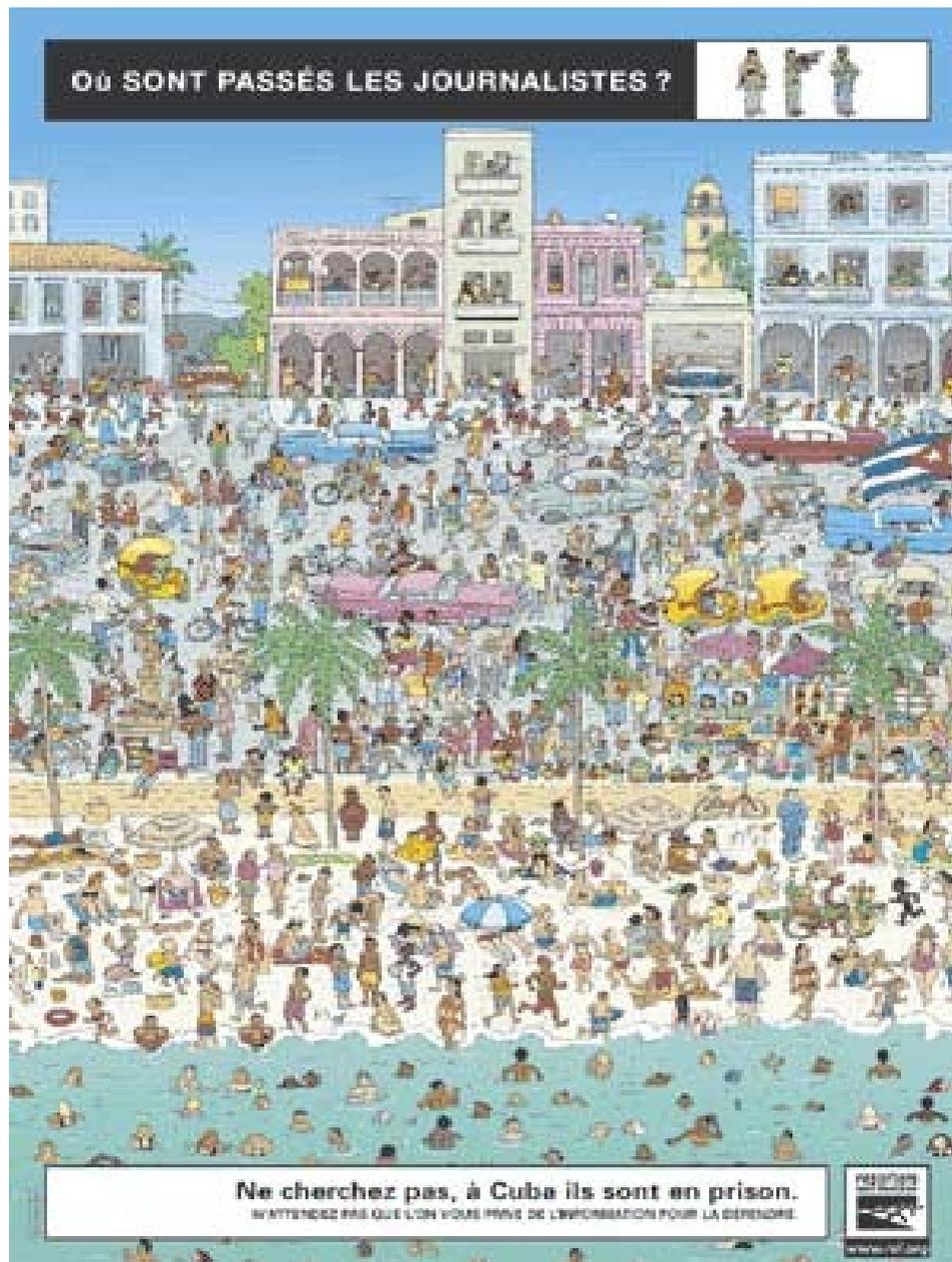
4 Dangereux

5 Soulèvement contre le pouvoir en place

6 Court écrit satirique et parfois diffamatoire

7 Que de refuser le droit à la liberté de la presse

**DOCUMENT B** : Affiche éditée par l'association « Reporters sans frontières »



Texte de l'affiche : « Où sont passés les journalistes ?  
Ne cherchez pas, à Cuba, ils sont en prison.  
N'attendez pas que l'on vous prive de l'information  
pour la défendre. »